

institutions au Québec, est en faveur de cette taxe pour la même raison que les gens de la grande entreprise dans le reste du pays le sont.

• (1445)

Le sénateur Lucier: Elle est à leur avantage.

Le sénateur Gigantès: Elle est à leur avantage. Et cette fois, parce qu'ils ont soutenu le mouvement de souveraineté, d'indépendance ou d'affirmation nationale, appelez-le comme vous voudrez, ils ont plus de prestige que jamais. Le Québec passe par une crise d'idolâtrie pour ses gens d'affaires, pour le merveilleux monde des affaires. Il y a des journalistes qui ne se pâment pas à la vue de ces monuments humains à la gloire de la cupidité, mais c'est ce que font la plupart des Québécois, et cela peut influencer leur jugement. Si des sommités comme M. Castonguay ou M. Poitras disent que c'est une bonne taxe, ils doivent avoir raison.

Le sénateur Lucier: Ils lui font confiance.

Le sénateur Gigantès: Bien sûr. Il a l'air digne de confiance. Même moi, je lui ferais confiance, bien qu'il ne dédaigne pas à l'occasion de me décocher un coup sournois. Il a l'air tellement charmant et digne de confiance qu'il a une énorme influence. C'est l'une des armes secrètes de M. Mulroney. Il place M. Poitras sous les feux de la rampe et tout le Québec se demande: «Comment pourrait-il nous mentir? Ce n'est pas possible. Un homme si merveilleux. Il serait l'oncle ou le grand-père-gâteau de tout le monde.» Voilà le stratagème de M. Mulroney.

[Français]

Le sénateur David: Je suis désolé de vous interrompre, sénateur Gigantès et, je suis très sensible à la sollicitude de mon honorable collègue d'en face envers la population du Québec qui est tellement prise dans ses problèmes de souveraineté-association, indépendance, fédéralisme renouvelé, fédéralisme amélioré, etc. qu'elle ne soit pas au courant que cette taxe-là s'en vient et qu'elle soit, finalement, soit idiote, soit cruche.

Mais je n'accepte pas qu'il y ait 4 millions ou 5 millions de cruches ou d'idiots au Québec. Le milieu des affaires a très bien expliqué l'influence de cette taxe. Nos éditorialistes, nos grands éditorialistes dans nos journaux, l'ont expliqué abondamment—dont particulièrement Alain Dubuc que vous avez cité ce matin et qui a fait de nombreux articles sur cela. Avant hier soir, je regardais une émission à la télévision où s'exprimait le président de l'Association des consommateurs.

Mais je vous comprends, vous devez être fatigué après avoir parlé pendant 13 heures à nous parler de tout ou de rien; je comprends votre fatigue, je comprends très bien que vous ayez un peu de difficulté à comprendre.

Le sénateur Gigantès: Vous pouvez annuler l'ajournement du Sénat à six heures, je suis prêt à continuer.

Le sénateur David: Ce que j'ai dit, c'est que je parle simplement un peu au nom des Québécois. Donc, le président des consommateurs a approuvé, en public, le principe de la taxe et il regroupe des milliers d'abonnés. Alors, je ne suis pas prêt à dire que la population du Québec ne sait pas très bien où elle va avec cette taxe. Je ne crois pas que la sollicitude exprimée par mon honorable sénateur soit tellement un signe de générosité vis-à-vis notre population.

[Traduction]

Le sénateur Lucier: Honorables sénateurs, je tiens à préciser que, en posant ma question au sénateur Gigantès, je n'ai aucunement cherché à rabaisser les Québécois. Je ne l'ai jamais fait et je ne le ferai jamais. J'essayais simplement de montrer qu'il s'agit d'une taxe très complexe, au départ, et que la fusion de la taxe québécoise avec la TPS ne fera que compliquer les choses. La vérité, au fond, c'est que le simple travailleur québécois se demande comment il va passer au travers de la récession, comment il va passer Noël, et cela le déprime. Regardons la vérité en face. En ce moment, la majeure partie des journalistes suivent les audiences de la commission et s'intéressent aux questions constitutionnelles. C'est en gros ce qui se passe. Ils ne prennent pas beaucoup de temps pour expliquer la TPS aux Québécois, ni la nouvelle TPS de leur province. Un jour ou l'autre, ils prendront conscience de ce qui se passe, comme l'ont fait les autres Canadiens. Le Sénat étudie la TPS depuis quelques mois maintenant, et je puis encore dire que beaucoup de Canadiens ne comprennent pas cette taxe. En fait, les responsables du gouvernement qui doivent faire accepter cette taxe ne la comprennent pas eux-mêmes. Si vous ne me croyez pas, appelez-les un jour ou l'autre et demandez-leur comment la TPS s'applique, quels produits ou services sont visés ou ne le sont pas.

Le sénateur Molgat nous a dit la semaine dernière qu'une personne exploitant une laverie au Manitoba a téléphoné au ministère pour savoir combien il devait percevoir. On lui a répondu qu'il devait percevoir 17/100 de dollar ou quelque chose du genre, par brassée de lavage. Je serais très surpris que quiconque puisse faire ce genre de calcul.

Je voulais simplement souligner que la province de Québec, qui a été la première à harmoniser sa taxe avec la TPS, et qui l'a fait à sa façon, c'est-à-dire en ajoutant sa propre TPS à la TPS fédérale, constate que le système n'est pas si facile à comprendre. Il devait bien y avoir quelque chose qui n'allait pas avec cette taxe et qui était difficile à comprendre, puisque le ministre responsable de son application a jugé qu'il devait démissionner du Cabinet à cause de cette taxe.

Je ne cherche aucunement à rabaisser les Québécois. Je tiens à ce qu'il soit clair que je n'ai jamais fait cela et que je ne voudrais jamais le faire. Pour ce qui est de savoir qui comprend et qui ne comprend pas, voyons les faits. Nous avons parlé de l'Accord du lac Meech pendant trois ans et la plupart d'entre nous ne savent toujours pas ce que renfermait cet accord. Voilà ce que j'ai voulu dire, sénateur. Je n'essayais aucunement de rabaisser les Québécois.

Le sénateur David: Vous avez dit que le ministre des Finances avait démissionné. Il ne s'agit pas du ministre des Finances, qui est Gérard Lévesque. Je pense qu'il s'agit plutôt du ministre du Revenu.

Le sénateur Lucier: Vous avez raison. Il s'agit du ministre du Revenu.

Le sénateur David: Lorsque vous dites que les journaux traitent maintenant à pleine page des questions liées à la Constitution, je me dois de vous rappeler que presque tous les grands journaux ont maintenant des pages d'économie, dans lesquelles la TPS a été expliquée en détail. Quant à savoir dans quelle mesure les gens ont compris ces explications, c'est là une autre question. Toutefois, vous ne pouvez pas supposer que, parce que nous discutons beaucoup des questions constitution-